

---

# Pap NDIAYE (RTL), Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse

**RTL, Amandine Begot – 7h40**

**AMANDINE BEGOT**

Bonjour Pap NDIAYE.

**PAP NDIAYE**

Bonjour.

**AMANDINE BEGOT**

Et bienvenu sur RTL. On va parler fermetures de classes, salaire des enseignants, mais aussi et surtout harcèlement scolaire. C'est un sujet qui nous tient à cœur, plein d'un million d'élèves victimes chaque année, c'est colossal Comment arrêter ça ? Votre réponse dans un instant. Pap NDIAYE, je voudrais que l'on commence, donc, avec ce sujet qui nous tient particulièrement à cœur, celui du harcèlement scolaire. Un débat d'ailleurs est organisé aujourd'hui au Sénat. On rappelle les chiffres : un enfant sur dix, victime de harcèlement à l'école au cours de sa scolarité, 800 000 à 1 million d'enfants victimes chaque année. C'est colossal. Et parmi eux, il y a Maël, un petit garçon de 10 ans, ont les auditeurs de RTL se souviennent sans doute, puisque son témoignage nous avait tous bouleversés : pendant près de 3 ans, ce petit garçon a été victime de coups, d'insultes, jusqu'au jour où il a dit en pleine classe, qu'il préférerait mourir plutôt que de continuer à vivre cet enfer. 10 ans seulement.

Alors, ses parents ont remué ciel et terre, prévenu l'équipe éducative, déposé plainte. Le harcèlement a été reconnu comme tel, mais à chaque fois on leur disait : « Impossible de forcer le harceleur à changer d'école, c'est à votre fils de quitter l'établissement ». Maël a été privé d'école pendant plus de 3 mois, et c'est parce que son papa a fini par alerter les médias, et notamment RTL, que les choses sont bougées.

Alors, j'ai eu le papa de Maël hier soir au téléphone, parce qu'on garde ce lien. Ça fait un mois que son fil a retrouvé sa classe, tout va bien. Il est content, il a retrouvé ses copains, ça se passe bien à l'école, et je lui ai dit qu'on vous recevait ce matin, il avait une question pour vous : « Que faire – Pap NDIAYE – pour que les victimes n'aient plus à fuir, pour qu'il n'y ait pas d'autre Maël ? ».

**PAP NDIAYE**

C'est une vraie question. Le harcèlement scolaire, on en connaît les effets sur les élèves, sur leur bien-être, sur leur réussite scolaire. C'est absolument intolérable, et l'Education nationale est mobilisée, et moi au premier rang. Vous savez que depuis plusieurs années, il y a un programme, que l'on appelle le programme pHARe, il a été généralisé, je l'ai généralisé à la rentrée, dans les écoles primaires et dans les collèges. D'ailleurs, nous allons le généraliser en direction des lycées à la rentrée prochaine, c'est une annonce...

**AMANDINE BEGOT**

Que vous annoncez ce matin.

**PAP NDIAYE**

... que je peux vous faire d'ores et déjà. Mais, bien entendu, il y a encore beaucoup à faire, 60 % des écoles sont engagées dans ce programme, 86 % des collèges. C'est bien mais ce n'est pas suffisant. Je rappelle que c'est un programme qui consiste à former les adultes, 5 par établissement, avoir des élèves ambassadeurs, c'est eux qui détectent leurs camarades, qui voient les changements

de comportements et qui peuvent rapporter les choses. Et puis les procédures par lesquelles on fait cesser les situations de harcèlement.

**AMANDINE BEGOT**

Mais, est-ce que ça fonctionne vraiment ? Vous avez un retour sur les expérimentations qui ont été menées ?

**PAP NDIAYE**

On a des premiers retours et puis les deux années d'expérimentation ces derniers temps ont montré en effet des progrès tout à fait...

**AMANDINE BEGOT**

Mais ça veut dire quoi ? Un établissement où le programme PHARe est installé, est un établissement où il n'y a plus de harcèlement ?

**PAP NDIAYE**

Non. Ça n'est pas si simple hélas. Mais c'est un établissement où les situations de harcèlement, quand elles arrivent, elles sont repérées de manière plus précoce, et puis elles sont traitées de manière également plus rapide.

**AMANDINE BEGOT**

Vous savez des chiffres ?

**PAP NDIAYE**

Là, on a des données sur les six académies où ce programme a été expérimenté, qui montrent une baisse du nombre de harcèlements, de cas de harcèlements, et un délai également raccourci dans le traitement des harcèlements. Donc on sait que c'est bien. Il faut avancer, il faut évidemment faire de telle sorte que l'ensemble des écoles et des établissements s'engage dans ce programme, même si ça n'est pas la panacée. Et puis, il y a le problème que vous soulevez avec Maël, c'est le fait que dans les écoles primaires, eh bien il n'y a pas du conseil de discipline, et donc dans le cas où il faut séparer l'élève harceleur de l'élève harcelé, on en arrive à une situation qui n'est pas normale, par laquelle c'est l'élève harcelé qui doit partir.

**AMANDINE BEGOT**

Parce qu'on ne peut pas forcer un élève à quitter un établissement, ça n'existe pas dans le primaire.

**PAP NDIAYE**

Parce qu'il n'y a pas...

**AMANDINE BEGOT**

On ne pourrait pas changer la règle, Pap NDIAYE ?

**PAP NDIAYE**

Eh bien justement, on peut changer les choses, et c'est ce que je vais donc proposer, par un changement réglementaire, par lequel en dernier recours, on parle d'enfants ici, on parle quand même de situations parfois qui ne sont pas si simples entre le harceleur et le harcelé...

**AMANDINE BEGOT**

Le harceleur a aussi des problèmes et doit être pris en charge, bien sûr.

**PAP NDIAYE**

Voilà, il y a des zones qui sont des zones un petit peu...

**AMANDINE BEGOT**

Mais ça veut dire changer le code de l'Education nationale ?

**PAP NDIAYE**

Et donc c'est un changement réglementaire dans l'Education nationale, où en dernier recours, lorsque toutes les solutions ont été épuisées, à ce moment-là, l'élève

harceleur pourra être scolarisé dans une autre école, indépendamment de l'avis des parents, si le maire ou les maires concernés sont d'accord.

**AMANDINE BEGOT**

« En dernier recours », ça veut dire des mois et des mois, j'imagine.

**PAP NDIAYE**

Ça veut dire qu'il y a une procédure d'abord, où on essaie d'abord de concilier. On peut faire venir aussi des spécialistes de l'Education nationale, de l'académie, qui viennent pour régler la situation. Il y a...

**AMANDINE BEGOT**

Sauf que, dans le cas de Maël, pardon je vous coupe, mais le papa il a alerté tout le monde, et sincèrement, personne n'a rien fait.

**PAP NDIAYE**

Eh bien il faut à l'avenir que les choses se passent plus rapidement. Et en dernière analyse, si ça ne fonctionne pas, effectivement pouvoir décider que l'élève harceleur, que c'est l'élève harceleur et non pas l'élève harcelé, qui devra être scolarisé dans une autre école. C'est un changement important. Mais je répète, cela ne se fait ce n'est pas en 5 minutes, rapidement, c'est une décision lourde de conséquences, et on parle d'enfants entre 6 et 11 ans.

**AMANDINE BEGOT**

On parle d'enfants, effectivement, tout petits, et des familles derrière qui bien sûr sont forcément marquées par tout ça. Vous parliez du programme pHARe mis en place au primaire et au collège, et vous nous annoncez ce matin sur RTL qu'il va être généralisé au lycée. Tous les enseignants disent : c'est très bien, sauf qu'il n'y a pas de moyens, il n'y a pas de budget alloué aujourd'hui au harcèlement scolaire.

**PAP NDIAYE**

Alors, il y a des budgets puisque...

**AMANDINE BEGOT**

Des budgets, mais il n'y a pas un budget.

**PAP NDIAYE**

Alors, il y a un budget, c'est un budget de la formation, puisque nous formons des enseignants, et les formations ont commencé et vont bon train dans toutes les académies. Ça prend un peu de temps, c'est une grosse machine que l'Education nationale, les formations ça coûte un peu, ça représente un certain budget.

**AMANDINE BEGOT**

Combien ?

**PAP NDIAYE**

Alors, à l'échelle, c'est plusieurs millions d'euros, évidemment, à l'échelle du pays, mais la question c'est aussi celle de savoir si les établissements eux-mêmes ont besoin de moyens spécifiques, à propos des situations de harcèlement.

**AMANDINE BEGOT**

Ça ne serait pas...

**PAP NDIAYE**

Je n'en ai pas le sentiment.

**AMANDINE BEGOT**

... au moins pour le symbole, vous avez fait du harcèlement une priorité nationale, au moins pour le symbole, y consacrer un vrai budget, une enveloppe budgétaire comme on avait fait pour les violences conjugales, Marlène SCHIAPPA, quand elle a présenté ce grand plan, il y avait de l'argent sur la table, mis uniquement pour ça. Est-ce qu'en termes de symboles, au moins, ça ne réglerait pas une partie de la question ? C'est ce que réclament les associations.

**PAP NDIAYE**

Eh bien, moi je regarde aussi l'efficacité des dispositifs, et nous allons voir comment les choses marchent du point de vue de la formation, du point de vue aussi des campagnes de communication. Le 30 20, le 30 18, vous savez ces numéros de téléphone et qui sont gratuits et que l'on peut appeler en cas de harcèlement scolaire ou de cyber harcèlement, ça, ça représente aussi des budgets, ce sont les plateformes de personnes qui répondent au téléphone et de manière très efficace. Les campagnes de communication, la semaine contre le harcèlement au moins de novembre. On a...

**AMANDINE BEGOT**

Vous estimez en faire assez aujourd'hui.

**PAP NDIAYE**

On n'en fait jamais assez. Quand on a des situations aussi dramatiques que celles qu'on a pu connaître il y a quelques semaines ou quelques mois, la seule conclusion que je peux dire, c'est qu'on n'en fait jamais assez. Mais on est sur le bon chemin et on est entièrement mobilisé. Il est clair que ces situations de harcèlement sont intolérables et qu'il faut progresser et y mettre fin. Ça c'est un engagement, et nous allons le réaliser cet engagement, y compris par les mesures que je viens d'annoncer ce matin.

**AMANDINE BEGOT**

Pap NDIAYE, il nous reste très peu de temps et je voudrais balayer rapidement deux, trois sujets. Vous disiez « c'est un engagement ». Parmi les engagements, il y a aussi celui d'Emmanuel MACRON qui avait promis une augmentation des salaires pour les enseignants, revalorisation autour de 10 % avait-il dit, en 2023, et sans condition, c'était censé être en janvier 2023, on en est où aujourd'hui ?

**PAP NDIAYE**

Ce sera en septembre 2023, je m'y suis engagé. Nous avons des moyens budgétaires très importants. En année pleine ça représente 3 milliards, dont 2...

**AMANDINE BEGOT**

6 % pour tous les enseignants.

**PAP NDIAYE**

3 milliards d'euros, dont 2 milliards qui seront versés de manière inconditionnelle, pour tous les enseignants, depuis le 1<sup>er</sup> jour du stage jusqu'au dernier jour de la carrière, plus les conseillers principaux d'éducation, plus les psychologues de l'Education nationale.

**AMANDINE BEGOT**

Ça fait combien, pour être à peu près concret, pour les enseignants qui nous écoutent ?

**PAP NDIAYE**

Nous allons faire les annonces la semaine prochaine, ce sont des... C'est une revalorisation extrêmement substantielle, 2 milliards d'euros pour cela, et puis un milliard d'euros supplémentaires pour les enseignants qui s'engageront dans de nouvelles tâches, que nous...

**AMANDINE BEGOT**

C'est le fameux pacte.

**PAP NDIAYE**

C'est le fameux pacte.

**AMANDINE BEGOT**

Ceux qui remplaceront notamment les enseignants absents, au bout de 72 heures, pourront avoir jusqu'à 3 600 € je crois.

**PAP NDIAYE**

50 €, c'est ça, c'est une prime annuelle de 3 650 €, ça représente 10 % supplémentaires par rapport au salaire moyen.

**AMANDINE BEGOT**

Et ça, ce sera une contrepartie...

**PAP NDIAYE**

En contrepartie de nouvelles missions que nous allons proposer aux enseignants volontaires.

**AMANDINE BEGOT**

Quand vous étiez venu, en septembre dernier, vous aviez dit « pas moins de 2 000 € pour un enseignant en début de carrière » ...

**PAP NDIAYE**

Absolument.

**AMANDINE BEGOT**

Vous vous étiez engagé...

**PAP NDIAYE**

Je confirme.

**AMANDINE BEGOT**

Ça sera le cas, là ?

**PAP NDIAYE**

Je confirme, ce sera le cas.

**AMANDINE BEGOT**

Il va falloir à nouveau des speed dating pour la rentrée, pour recruter les enseignants ou là...

**PAP NDIAYE**

Vous savez qu'on a des difficultés dans le recrutement des enseignants. Il n'y a pas de speed dating, la plupart des enseignants contractuels enseignaient déjà l'année précédente, nous les fidélisons en quelque sorte, mais l'objectif de l'augmentation dont nous parlons, c'est précisément de rendre le métier plus attractif, parce que nous avons besoin de plus d'enseignants, d'enseignants bien formés et bien rémunérés.

**AMANDINE BEGOT**

Et en même temps il y a des fermetures de classes annoncées pour la rentrée prochaine, 2 265 selon le SNES FSU, qui est le premier syndicat du primaire. Vous confirmez ces chiffres ?

**PAP NDIAYE**

Nous perdons 85 000 élèves à la rentrée 2023.

**AMANDINE BEGOT**

Sauf qu'on est encore un pays où il y a beaucoup d'élèves par classe, si on compare à la moyenne européenne...

**PAP NDIAYE**

C'est vrai.

**AMANDINE BEGOT**

22 par classe en France, pour 19 en Europe.

**PAP NDIAYE**

Et je peux vous dire que le taux d'encadrement, c'est-à-dire le nombre d'élèves par classe, va baisser légèrement l'année prochaine, donc le taux d'encadrement continue à s'améliorer, mais il faut regarder une réalité, c'est la baisse

du taux de natalité depuis une dizaine d'années. On va perdre jusqu'à 500 000 élèves sur l'espace du quinquennat, même s'il faut aussi tenir compte des réalités, notamment des réalités des écoles des territoires ruraux, et vous savez que...

**AMANDINE BEGOT**

Mais on aurait pu en profiter justement pour avoir de plus petits effectifs, s'occuper du harcèlement, des enfants à problèmes, à difficultés. Le dédoublement, vous l'avez dit, ça fonctionne super bien, pourquoi se priver de classes, alors qu'on n'a pas les moyens de tenir...

**PAP NDIAYE**

Nous avons précisément un problème d'attractivité du métier. Si nous créons plus de postes, mais que ces postes restent vacants, convenez que l'on n'aura pas beaucoup avancé. Donc la priorité c'est d'abord de rendre le métier plus attractif, et c'est ce que nous faisons avec les augmentations que j'ai précisées à l'instant.

**AMANDINE BEGOT**

Merci beaucoup Pap NDIAYE, et on avait encore plein de questions, mais vous reviendrez.

**PAP NDIAYE**

Avec plaisir.

**YVES CALVI**

Outre les augmentations en septembre, le ministre de l'Education nationale, qui annonce donc sur RTL : dans le primaire, en dernier recours, l'élève harceleur pourra être transféré, avec l'accord des maires, maires m.a.i.r.e.s. Nous sommes bien d'accord.